



**L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES SEYCHELLES**  
**RAPPORT NATIONAL SOUMIS A LA 54<sup>E</sup> ASSEMBLEE PLENIERE DU**  
**FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC**  
**DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2023**  
**PARLIAMENT HOUSE, PORT LOUIS**  
**RÉPUBLIQUE DE MAURICE**

**INTRODUCTION**

Honorables délégués,

C'est avec un grand honneur et un grand privilège que nous présentons le rapport national des Seychelles sur les résolutions d'importance et de préoccupation régionales, telles qu'elles ont été présentées dans les divers rapports soumis par le comité exécutif de la SADC PF, les commissions permanentes, le caucus parlementaire régional des femmes et les commissions parlementaires régionales de contrôle des lois types. Ces rapports couvrent un large éventail de questions critiques ayant un impact sur la région de la SADC, notamment la démocratisation, la gouvernance, les droits de l'homme, le développement humain et social, l'égalité des genres, le commerce, l'industrie, les finances, l'investissement, l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles.

En tant qu'État membre de la SADC, il est impératif d'examiner et de mettre en œuvre ces résolutions afin de contribuer au développement, à la stabilité et à la prospérité de la région. Nous nous engageons à collaborer avec nos partenaires régionaux sur ces questions et à travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés dans ces rapports.

Nous attendons avec impatience les délibérations et les discussions de la 54e assemblée plénière de la SADC PF et nous exprimons notre gratitude à tous les États membres pour leur dévouement à l'avancement de la région de la SADC.

**RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE SYMPOSIUM SUR LE THÈME : « *Moderniser l'agriculture pour lutter contre l'insécurité alimentaire et le chômage des jeunes dans la région de la SADC : Le rôle des parlements* ».**

**RÉSOLUTIONS CONCERNANT LA SITUATION DE LA FAIM ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE LA SADC, LES DÉFIS QUI ALIMENTENT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LES PRINCIPAUX OBJECTIFS INTERNATIONAUX ET L'AGENDA AFRICAIN, LES INVESTISSEMENTS ET LES RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS DE MALABO, ET L'ENVIRONNEMENT SUSCEPTIBLE D'INCITER LES JEUNES À INVESTIR DANS L'AGRICULTURE**

**RAPPORT SUR LA RESOLUTION DE LA SADC PF CONCERNANT LE FANR AUX SEYCHELLES**

L'agriculture est l'un des piliers historiques de notre économie. En tant que petit État insulaire en développement, bien qu'il soit classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les Seychelles resteront un pays vulnérable en raison, entre autres, de ses spécificités existentielles et géographiques inhérentes.

Faire du style administratif de gouvernance une voie de développement socio-économique durable. En tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce, la politique agricole et la stratégie de sécurité alimentaire des Seychelles reposent sur une modalité équilibrée entre les importations et la production locale afin de garantir la résilience et l'accessibilité de la sécurité alimentaire.

Cela dit, nous sommes confrontés à de nombreux défis, à l'instar de nombreux pays de la SADC, qui entravent d'une certaine manière le processus et les progrès que nous souhaitons tous voir dans le domaine de l'agriculture. Pour n'en citer que quelques-uns, il s'agit de la disponibilité des terres et du capital dont les agriculteurs ont besoin pour développer leurs terres afin de répondre à la demande du pays.

Nos spécificités et notre petite population de 100 000 personnes dispersées sur trois îles principales parmi les 115 îles qui font partie de notre territoire, bien reliées par mer et par voie aérienne. La chaîne d'approvisionnement alimentaire n'est pas un problème entre les îles. La plupart des maisons ont accès à l'énergie et à l'eau.

Notre programme scolaire primaire est spécialement conçu pour introduire l'agriculture et la protection de l'environnement dès le plus jeune âge. Cela dans l'espoir d'éveiller l'intérêt de nos jeunes à l'importance de la production alimentaire et de la protection de l'environnement en tant que pierres angulaires du développement durable. Nous disposons d'une école d'agriculture post-

secondaire spécialisée et moderne où les jeunes adultes peuvent suivre des modules agricoles théoriques et pratiques, obtenir des diplômes et la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire dans n'importe quel domaine agricole à l'échelle internationale.

Les jeunes agriculteurs ont la possibilité d'obtenir des facilités de crédit pour se lancer dans des activités agricoles, en particulier ceux qui investissent dans des technologies agricoles modernes dont la production ne nécessite pas beaucoup d'espace. Les facilités de crédit sont accessibles par l'intermédiaire des banques commerciales ou de la Banque de développement des Seychelles, avec des taux d'intérêt réduits. Un projet pilote de régime foncier agricole est en cours de mise en œuvre pour les jeunes diplômés de haut niveau qui souhaitent se lancer dans l'agriculture.

L'allocation budgétaire discrétionnaire de 10 %, conformément à l'engagement de la convention de Malabo, est progressivement ciblée par le biais d'une allocation budgétaire, de subventions étrangères et d'une assistance technique. L'équilibre entre la production locale et l'importation de denrées alimentaires est géré avec soin afin de garantir que le coût de la vie reste élevé, ce qui tend à rendre les produits agricoles beaucoup plus élevés localement que ceux qui sont importés.

La parité hommes-femmes dans les activités agricoles aux Seychelles n'est pas un problème. Les femmes sont libres de choisir l'agriculture, elles sont traitées de la même manière que les hommes et ont les mêmes chances d'accéder librement aux services liés à l'agriculture.

L'Assemblée nationale des Seychelles dispose de différentes commissions dont les rôles de contrôle se chevauchent pour garantir que les engagements pris et les objectifs fixés sont respectés. Les différentes commissions sont les suivantes :

- Commission des finances et des comptes publics,
- Commission d'assurance du gouvernement,
- Commission des affaires internationales,
- Commission de la sécurité alimentaire et du développement durable
- Commission des femmes

Les commissions suivantes, entre autres, peuvent soumettre des rapports semestriels ou annuels au comité de l'assemblée plénière. Les membres de la commission peuvent déposer des motions et convoquer des ministres ou des hauts fonctionnaires en séance plénière pour répondre à des questions ou lors d'auditions publiques. Elles travaillent ensemble pour contrôler les engagements du gouvernement concernant les différents ministères, et le ministère de l'agriculture n'est pas en reste. Nous avons une commission spécifique, la commission de la sécurité alimentaire et du développement durable (FSSD). Elles ont pour mission de surveiller le développement agricole aux Seychelles et de soumettre leur rapport à la NAS, qui le transmet ensuite au gouvernement.

En conclusion, je peux dire que nous essayons, bien qu'avec une approche différenciée, de respecter les engagements de Malabo. Cela dit, en analysant notre situation, il convient de prendre en compte la dimension de notre vulnérabilité et les enjeux de nos spécificités.

## **RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES DANS LA PROMOTION DE L'AGENDA DE LA JUSTICE CLIMATIQUE ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LA RÉGION DE LA SADC**

### **RÉSOLUTIONS SUR L'EXPLOITATION DES MÉDIAS SOCIAUX POUR FAIRE AVANCER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES DANS LA RÉGION DE LA SADC** **RÉSOLUTIONS SUR L'EXPLOITATION DES MÉDIAS SOCIAUX POUR FAIRE AVANCER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES DANS LA RÉGION DE LA SADC**

Le gouvernement des Seychelles a démontré son engagement à protéger la vie privée des individus en présentant un projet de loi à l'Assemblée nationale des Seychelles. Cette proposition de loi vise à consacrer le droit à la vie privée, tel qu'il est énoncé à l'article 20 de la Constitution, et à faciliter l'échange responsable et transparent d'informations par les entités privées et publiques. En outre, le projet de loi aborde divers aspects concernant le traitement des données personnelles, soulignant l'importance de protéger les droits des individus à l'ère numérique ».

Le projet de loi, une fois adopté, établira des mesures complètes pour la protection des données personnelles des individus, conformément aux normes internationales en matière de protection des données. Il vise à réglementer la collecte, le stockage et l'utilisation des informations personnelles par les organisations publiques et privées, en promouvant la responsabilité, la transparence et le traitement éthique des données. En abordant ces aspects cruciaux, la législation proposée vise à créer un environnement sûr et fiable pour le traitement des données, ce qui, en fin de compte, renforcera la confiance du public dans la gestion des informations personnelles. En outre, le projet de loi prévoit la mise en place d'un cadre réglementaire et de mécanismes d'application, soulignant l'engagement du gouvernement à faire respecter le droit à la vie privée et à garantir une approche responsable et équitable de la gestion des données. Cette démarche proactive reflète la volonté des Seychelles de se tenir au courant des meilleures pratiques mondiales en matière de protection des données et de faire avancer les droits de ses citoyens dans un monde de plus en plus numérisé.

### **RÉSOLUTIONS CONCERNANT L'ACCÉLÉRATION DE L'INTÉGRATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS TYPES DE LA SADC SUR LE MARIAGE DES ENFANTS ET LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE : BONNES PRATIQUES, DÉFIS ET PERSPECTIVES**

Un autre succès dans ce domaine est l'adoption par les Seychelles du projet de loi sur la violence domestique, qui constitue une avancée remarquable dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et dans la lutte contre la violence domestique dans le pays.

Le projet de loi sur la violence familiale entrera bientôt en vigueur et devrait marquer le début de la journée orange, une journée consacrée à la sensibilisation à la violence à l'égard des femmes et des filles.

La mise en œuvre de ce projet de loi témoigne de l'engagement des Seychelles à lutter contre la violence domestique et à la prévenir, et marque une étape importante dans la protection des droits et de la sécurité des femmes et des jeunes filles dans le pays.

Nous espérons que cette législation contribuera à créer une société plus sûre et plus équitable pour toutes les personnes vivant aux Seychelles et qu'elle démontrera à la SADC PF l'importance d'accorder la priorité à l'égalité des genres et à la lutte contre la violence basée sur le genre dans la région.

Nous espérons pouvoir travailler en collaboration avec la SADC PF pour continuer à promouvoir et à mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre la violence domestique et à faire progresser les droits et le bien-être des femmes et des jeunes filles dans toute la région.

## **RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE RENFORCEMENT DE LA SANTÉ ET DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS (SDSR) DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

Au mois de mai 2023, une réunion multipartite sous le thème « Engagement parlementaire plus fort en matière de SDSR - Une perspective sur la réponse au VIH/SIDA aux Seychelles » a été officiellement ouverte par le Président de la SADC PF et Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Roger Mancienne. La réunion, qui se tenait dans le cadre de la deuxième phase du projet de gouvernance de la SADC PF parrainé par le gouvernement suédois, a permis de réfléchir aux succès et aux défis rencontrés au cours des quatre dernières années et d'effectuer une analyse SWOT sur les patients atteints du VIH/sida qui n'ont pas été suivis.

Les objectifs de la réunion étaient l'identification de la prévalence et de l'ampleur des « perdus de vue » (LTFU) aux Seychelles, les facteurs qui contribuent et les problèmes associés au LTFU, ainsi que la prévention et la gestion du LTFU. La réunion s'est déroulée en présence de la secrétaire générale de la SADC PF, Mme Boemo Sekgoma, de membres de la commission parlementaire sur les maladies transmissibles, le VIH/sida et les droits de la personne en situation de risque, de membres du groupe parlementaire des femmes et de divers acteurs locaux et participants affiliés au projet de gouvernance au niveau local.

En octobre 2023, les membres de la commission des maladies transmissibles, du VIH/sida et des droits de la personne et du caucus parlementaire des femmes ont organisé une activité conjointe de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre de la série d'activités organisées par l'Assemblée nationale pour commémorer son 30<sup>e</sup> anniversaire. Les commissions ont rencontré des étudiants et

des professeurs de l'Institut national de la santé et des études sociales (NIHSS). L'atelier de sensibilisation a été très bien accueilli par l'école, car tous les participants ont écouté attentivement les présentations sur le mandat, le rôle, l'objectif, la composition et les responsabilités des deux commissions. Leurs termes de référence respectifs, les fonctions de contrôle des membres et le travail de collaboration avec les parties prenantes ont également fait l'objet d'une discussion approfondie.

Deux questions ont été soulevées avec force au cours des délibérations : le taux alarmant de grossesses chez les adolescentes en général par rapport à la disponibilité des contraceptifs, et plus particulièrement les étudiantes des NIHSS qui tombent enceintes. Les élèves ont posé des questions sur l'efficacité de la sensibilisation et de l'éducation pour les premières et se sont montrés inquiets pour celles qui s'abstiennent de suivre le programme de l'école dans son intégralité lorsqu'elles tombent enceintes parce qu'elles craignent que certains éléments du programme ne leur conviennent pas. Les membres ont été invités à faire la lumière sur ces questions, notamment pour affirmer que la grossesse n'est pas une maladie et que les étudiantes peuvent poursuivre leurs études.

## **CONCLUSION**

En conclusion, la présentation du rapport national devant l'assemblée plénière de la SADC-PF constitue une étape cruciale dans le suivi des progrès réalisés par les Seychelles sur des questions régionales importantes telles que la sécurité alimentaire, l'égalité des sexes, la santé et les droits sexuels et génésiques. En participant activement au processus de résolution, les Seychelles démontrent leur engagement à faire progresser les objectifs de la région de la SADC et à œuvrer pour un avenir plus prospère et plus équitable pour tous les États membres.

En outre, le rapport national offre aux Seychelles l'occasion de présenter leurs efforts et leurs réalisations dans le traitement de ces questions importantes, ainsi que d'identifier les domaines à améliorer et à collaborer avec d'autres États membres de la SADC. En s'engageant auprès de l'Assemblée plénière, les Seychelles peuvent contribuer à l'échange de bonnes pratiques et de solutions innovantes qui peuvent bénéficier à l'ensemble de la région. Cela démontre également l'engagement des Seychelles en faveur de la transparence et de la responsabilité dans l'accomplissement de ses obligations dans le cadre de la SADC. La présentation du rapport national n'est pas seulement un moyen de suivre les progrès accomplis, mais aussi une réaffirmation de l'engagement des Seychelles à faire avancer collectivement la SADC sur des questions d'une importance capitale.

Thank you!

Obrigado

Merçi!

